UNIVERSITY OF AMSTERDAM

UvA-DARE (Digital Academic Repository)

Une Afrique homophobe? Sur quelques trajectoires de politisation de l'homosexualité: Cameroun, Ouganda, Sénégal et Afrique du Sud

Awondo, P.; Geschiere, P.; Reid, G.

DOI
10.3917/rai.049.0095

Publication date
2013

Document Version
Final published version

Published in
Raisons Politiques

Link to publication

Citation for published version (APA):
Awondo, P., Geschiere, P., & Reid, G. (2013). Une Afrique homophobe? Sur quelques trajectoires de politisation de l'homosexualité: Cameroun, Ouganda, Sénégal et Afrique du Sud. *Raisons Politiques*, *2013*(1), 95-118. https://doi.org/10.3917/rai.049.0095

General rights
It is not permitted to download or to forward/distribute the text or part of it without the consent of the author(s) and/or copyright holder(s), other than for strictly personal, individual use, unless the work is under an open content license (like Creative Commons).

Disclaimer/Complaints regulations
If you believe that digital publication of certain material infringes any of your rights or (privacy) interests, please let the Library know, stating your reasons. In case of a legitimate complaint, the Library will make the material inaccessible and/or remove it from the website. Please Ask the Library: https://uba.uva.nl/en/contact, or a letter to: Library of the University of Amsterdam, Secretariat, P.O. Box 19185, 1000 GD Amsterdam, The Netherlands. You will be contacted as soon as possible.

UvA-DARE is a service provided by the library of the University of Amsterdam (https://dare.uva.nl)

Download date:14 Sept 2026

CAIRN.INFO
Chercher, repérer, avancer.

UNE AFRIQUE HOMOPHOBE ?

Sur quelques trajectoires de politisation de l'homosexualité : Cameroun, Ouganda, Sénégal et Afrique du Sud

Patrick Awondo *et al.*

Presses de Sciences Po | *Raisons politiques*

2013/1 - n° 49
pages 95 à 118

ISSN 1291-1941

Article disponible en ligne à l'adresse:

---

http://www.cairn.info/revue-raisons-politiques-2013-1-page-95.htm

---

Pour citer cet article :

Awondo Patrick *et al.*, « Une Afrique homophobe ? » Sur quelques trajectoires de politisation de l'homosexualité : Cameroun, Ouganda, Sénégal et Afrique du Sud,
Raisons politiques, 2013/1 n° 49, p. 95-118. DOI : 10.3917/rai.049.0095

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

© Presses de Sciences Po. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Universiteit van Amsterdam - - 145.18.109.254 - 22/07/2014 13h55. © Presses de Sciences Po

Une Afrique homophobe ?

Sur quelques trajectoires de politisation de l'homosexualité : Cameroun, Ouganda, Sénégal et Afrique du Sud [1]

Patrick Awondo, Peter Geschiere et Graeme Reid

La première décennie de ce siècle a été marquée par une soudaine émergence de l'« homosexualité » comme enjeu majeur dans l'espace public de nombreux pays d'Afrique. Bien entendu, ce phénomène s'inscrit dans une histoire plus longue, notamment dans la partie sud du continent. Les présidents Mugabe au Zimbabwe et Nujoma en Namibie ont lancé leurs attaques contre l'homosexualité vue comme une dépravation importée de l'Occident dans les années 1990 [2]. À la même époque, la bataille autour de la Constitution sud-africaine – avec sa fameuse clause interdisant explicitement la discrimination en raison de l'orientation sexuelle – a fait de l'homosexualité un fait politique important dans ce pays également. Mais ce n'est que dans la dernière décennie que s'est manifestée, ailleurs sur le continent, une explosion de préoccupations populaires – souvent encouragée par les leaders politiques et religieux – autour de l'homosexualité, et une soudaine intensification des persécutions gouvernementales, notamment à l'encontre des jeunes hommes « gays ». L'irruption de ces manifestations anti-homosexuelles fut une surprise pour de nombreux observateurs [3].

De manière indicative : au Cameroun, le gouvernement a intensifié les persécutions policières et judiciaires depuis 2006 à la suite de la publication par plusieurs journaux de listes d'« homosexuels hauts placés » – ces publications visaient à dénoncer certaines pratiques parmi les élites du pays. Depuis, l'indignation populaire continue de croître. Dans au moins quatre pays (le Maroc, le Sénégal, le Nigéria et le Malawi), des affaires de « mariages homosexuels » – deux jeunes hommes photographiés au cours d'un (faux ?) mariage – ont créé d'importants remous dans la population et ont eu des effets très problématiques pour les personnes concernées.

---

1 - Nous remercions l'*African Studies Review* de son aimable autorisation de traduire et reproduire ce texte, paru à l'origine sous le titre : « Homophobic Africa ? Towards a More Nuanced View », *African Studies Review*, vol. 55, n° 3, décembre 2012, p. 145-168 (Note de la rédaction).

2 - Voir Human Rights Watch 2003.

3 - Voir sur ce point Christophe Broqua, « L'émergence des minorités sexuelles dans l'espace public en Afrique », *Politique Africaine*, n° 126, juin 2012, p. 5-23, dont la présentation souligne de façon similaire la nécessité de refuser l'image d'une homophobie africaine monolithique. Voir aussi Marc Epprecht, « Sexual Minorities, Human Rights and Public Health Strategies in Africa », *African Affairs*, vol. 111, n° 443, 2012, p. 223-243.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Universiteit van Amsterdam - - 145.18.109.254 - 22/07/2014 13h55. © Presses de Sciences Po

En 2009, le politicien ougandais David Bahati, apparemment soutenu par des missionnaires américains, a proposé une loi visant à imposer la peine de mort pour les cas d'« homosexualité aggravée [4] ». La pression internationale a persuadé le président Museveni de déclarer la loi « enjeu de politique étrangère » et à s'assurer que les discussions la concernant s'éterniseraient au Parlement, malgré un fort soutien des députés en sa faveur (la dernière fois que la loi a été proposée les parlementaires ont spontanément scandé « notre loi, notre loi ! »).

En 2011 au Ghana, la déclaration du Premier ministre britannique David Cameron lors d'une rencontre des chefs de gouvernement du Commonwealth, selon laquelle certaines formes d'aides bilatérales au développement pourraient être reconsidérées si le pays ne décriminalisait pas les comportements homosexuels, avait été accueillie par une indignation massive. Des porte-paroles pentecôtistes avaient notamment indiqué que le gouvernement ne devrait pas renoncer à ses principes pour sauvegarder les aides au développement. À travers le continent, la forte pression internationale des organisations pour les droits humains en faveur des lois abolissant la criminalisation de l'homosexualité continue de susciter des réactions enflammées [5]. Dans de nombreux cas la fureur a conduit à des agressions contre de jeunes hommes, mais aussi de lesbiennes. Dans certains pays (l'Afrique du Sud et la Namibie), les viols collectifs des lesbiennes sont devenus monnaie courante, et dans ces pays les associations lesbiennes sont en première ligne des protestations [6].

Il est important de souligner que ce tollé a été renforcé par la rapide croissance des organisations LGBT sur le continent, qui profitaient d'un accès plus important aux fonds de la lutte contre le sida, à travers la catégorie dite MSM [7]. Ce mouvement a facilité la construction de nouveaux réseaux et de nouvelles

---

4 - Voir Joanna Sadgrove *et al.*, « Morality Plays and Money Matters : Politics of Homosexuality in Uganda », *Journal of Modern African Studies*, vol. 50, n° 1, 2012, p. 103-129.

5 - Concernant les lois elles-mêmes, il existe d'importantes variations entre les pays. L'homosexualité reste criminalisée dans toutes les anciennes colonies britanniques et portugaises (bien que ceci soit en discussion au Mozambique où le ministre de la Justice a récemment déclaré que les dispositions floues de la loi ne s'appliquaient pas à l'homosexualité). Dans la majorité des anciennes colonies françaises et belges subsahariennes, l'homosexualité n'est la plupart du temps pas criminalisée (l'homosexualité n'était pas un crime dans le code Napoléon). Les exceptions sont la Mauritanie (où la criminalisation inclut la peine de mort), le Sénégal, la Guinée, le Cameroun et le Burundi (où la criminalisation n'a été introduite qu'en 2009).

6 - Voir Ruth Morgan et Saskia Wieringa, *Tommy Boys, Lesbian Men, and Ancestral Wives : Female Same-Sex Practices in Africa*, Johannesburg, Jacana Media, 2005 ; Robert Lorway, « Defiant Desire : Female Sexual-Gender transgression, Namibia », *American Ethnologist*, vol. 35, n° 1, 2008, p. 20-33 ; Ashley Currier, *Out in Africa : LGBT Organizing in Namibia and South Africa*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 2012 ; Nonhlalhla Mhkize *et al.*, *The Country We Want to Live in : Hate Crimes and Homophobia in the Lives of Black Lesbians South Africans*, Cape Town, HSRC Press, 2010 ; Ruth Morgan *et al.*, « Creating Memory and Disseminating Life Stories of LGBTI Living with AIDS », *in* Vasu Reddy, Theo Sandfort, Laetitia C. Rispel (dir.), *From Social Silence to Social Science : Same-Sex Sexuality, HIV and AIDS and Gender in South-Africa*, 2009, p. 117-125 ; Graeme Reid et Teresa Dirsuweit, « Understanding Systemic Violence : Homophobic Attacks in Johannesburg and its Surrounds », *Urban Forum*, vol. 13, n° 3, 2002, p. 99-126.

7 - Le terme de MSM (*men who have sex with men*) est couramment utilisé dans les sciences sociales depuis les années 1990. Il a notamment été introduit à la suite des travaux sur le sida visant à catégoriser des pratiques sexuelles indépendamment des labels les plus courants qui

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Universiteit van Amsterdam - - 145.18.109.254 - 22/07/2014 13h55. © Presses de Sciences Po

formes de mobilisations parmi les personnes qui s'identifient comme « homosexuelles ou gays ». Il est évident que cette visibilité accrue a rencontré une montée en puissance de la rhétorique homophobe. Il est également évident que les interventions sur les droits humains venant de l'extérieur ont été amorcées par les initiatives de nouveaux types d'activistes locaux.

Ces développements ont donné lieu à une attention internationale considérable. Ils ont également alimenté à nouveaux frais des débats plus anciens relatifs à cet enjeu, en particulier la question de l'historicité de l'homosexualité en Afrique. Les professionnels de la politique comme ceux qu'on a cités plus haut, mais aussi des leaders religieux et des porte-paroles traditionnels, ont soutenu que l'idée même de pratiques entre personnes de même sexe était étrangère à l'Afrique et qu'elle avait été importée de l'Occident. Mugabe par exemple l'a taxée d'« importation immorale ». En 1998 le gouvernement zambien a même affirmé que « l'homosexualité est une conspiration norvégienne » (car l'ambassadeur norvégien était intervenu lorsqu'un militant gay zambien s'était retrouvé en difficulté) [8]. D'autres ont au contraire affirmé que les pratiques et les identités de personnes du même sexe ont une longue histoire en Afrique et qu'en revanche, c'est l'homophobie plutôt que l'homosexualité qui est une importation occidentale [9]. En effet, les articles de loi criminalisant l'homosexualité ont souvent été copiés sur des lois de l'ancien pouvoir colonial. L'idée même de l'Afrique comme une partie du monde sans contacts entre personnes du même sexe semble remonter à l'explorateur du 19e siècle Richard Burton [10]. Et le langage des campagnes contre l'homosexualité – comme le terme « sodomie » utilisé par Mugabe et d'autres – renvoie à un contexte chrétien. En effet, les leaders chrétiens (et musulmans) sont souvent une force motrice des campagnes contre l'homosexualité. Pour Neville Hoad [11], l'expression dans un langage chrétien d'une supposée aversion « traditionnelle » à l'égard des pratiques de même sexe représente une illustration évidente d'un absolu « refus de confronter le christianisme comme un héritage colonial ».

---

font découler une identité d'un ensemble de pratiques dans des contextes où, précisément, ces identités ne vont pas de soi ou sont rejetées par les agents étudiés.

8 - Voir Neville Hoad, *African Intimacies : Race, Homosexuality and Globalization*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 2007, p. 83.

9 - À propos de la longue histoire des pratiques de même sexe en Afrique *v.* l'idée de l'« homosexualité » comme importation, voir Stephen O. Murray et Will Roscoe (dir.), *Boy-Wives and Female Husbands, Studies in African Homosexualities*, New York, Palgrave, 1998 ; Marc Epprecht, *Hungochani : The History of a Dissident Sexuality in Southern Africa*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 2004 ; Graeme Read, *How to Be a « Real Gay » — Gay Identities in Small-Town South Africa*, University of Kwa-Zulu, Natal Press, 2012 ; Rudolph Gaudio, *Allah Made Us : Sexual Outlaws in an Islamic African City*, Londres, Wiley-Blackwell, 2009 ; Sur l'« Afrique hétérosexuelle » en tant que construction historique, voir également Marc Epprecht, *Heterosexual Africa ? The History of an Idea from the Age of Exploration to the Age of Aids*, Athens, Ohio University Press, 2008.

10 - Il semble que Burton tenait cette idée de Gibbon (qui voyait l'Angleterre et l'Afrique comme résistant au vice qui avait conduit à l'effondrement de l'empire romain). Voir Neville Hoad, *African Intimacies...*, *op. cit.*, p. 11 et Marc Epprecht, *Heterosexual Africa ?...*, *op. cit.*, p. 43.

11 - Neville Hoad, *African Intimacies...*, *op. cit.*, p. 84.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Universiteit van Amsterdam - - 145.18.109.254 - 22/07/2014 13h55. © Presses de Sciences Po

Cependant, l'homophobie a également été façonnée par le contexte post-colonial, souvent de façon assez complexe. À propos du Moyen-Orient, Joseph Massad [12] a affirmé que les interventions des militants gays internationaux (il utilise le terme *Gay International* pour désigner un ensemble d'organisations gays et lesbiennes principalement occidentales) sont sans doute pleines de bonnes intentions, mais ont eu des effets ravageurs sur le terrain. Selon lui, l'imposition discursive de la dyade homo *v.* hétéro comme universelle (ainsi que l'implique l'idée d'une « identité gay globale ») fait courir le risque de la répression des « désirs et pratiques de même sexe qui refusent d'être assimilés dans cette épistémologie dualiste ». Pour Joseph Massad, il existe un risque sérieux que l'imposition de ces concepts occidentaux ait de graves conséquences pour les « hommes pauvres et non-urbains qui ont des contacts de même sexe et ne s'identifient pas *nécessairement* comme des homosexuels ou des gays [13] ». En Afrique, les déclarations récentes d'activistes locaux ainsi que certains débats académiques font écho à cette violente charge de Massad [14]. Une question pertinente, sur laquelle on reviendra, pourrait être de savoir comment et par qui les notions d'homosexualité *v.* hétérosexualité se diffusent. Et la réponse peut être différente selon chaque situation.

Tous ces débats ont déjà produit une littérature assez importante, incluant des reportages de journalistes et un corpus de plus en plus large d'études académiques. Il est impossible de faire dans cet article une présentation complète de ces travaux [15]. Nous proposons plutôt de nous intéresser à ce qui semble l'axe le plus fécond de ce débat, en tout cas d'un point de vue académique : la tentative de dépasser une opposition simpliste entre une Afrique homophobe et un Occident tolérant (ou dépravé). Il est important de noter que ce ne sont certainement pas seulement les traditionnalistes africains qui créent une telle opposition. Comme nous l'avons vu, les reportages de la presse internationale et d'autres médias ont également tendance à renforcer ce contraste simpliste en soulignant les occurrences homophobes venant d'Afrique, tout spécialement les plus sensationnalistes – ignorant ainsi les différences considérables et les débats sur le continent. Dans un chapitre de sa récente thèse de doctorat, Patrick Awondo analyse comment les médias, nationaux mais aussi internationaux, contribuent à la cristallisation d'une image monolithique d'une Afrique homophobe [16]. Il s'intéresse au Cameroun, mais il en va de même pour d'autres régions du continent. Il faut également retenir de la lecture d'Awondo sa réflexion sur la « politisation » de l'enjeu, qui met en évidence les diverses

12 - Joseph A. Massad, *Desiring Arabs*, Chicago, University of Chicago Press, 2007.

13 - *Ibid.*, p. 163 et 189 ; et Rudolph Gaudio, *Allah Made Us...*, *op. cit.*

14 - Voir Christophe Broqua, « L'émergence des minorités sexuelles dans l'espace public en Afrique », art. cité, p. 19-23 ; Neville Hoad, *African Intimacies...*, *op. cit.*, p. 83 ; Rudolph Gaudio, *Allah Made Us...*, *op. cit.*, p. 182.

15 - Pour une présentation plus complète, voir Christophe Broqua, « L'émergence des minorités sexuelles dans l'espace public en Afrique », art. cité.

16 - Patrick Awondo, « Homosexualité, sida et constructions politiques. Ethnographie des trajectoires entre le Cameroun et la France », Thèse de doctorat, EHESS, Paris, 2012.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Universiteit van Amsterdam - - 145.18.109.254 - 22/07/2014 13h55. © Presses de Sciences Po

façons dont cette politisation se produit, avec, pour chaque cas, des implications spécifiques dans le cours des évènements [17].

Ces deux points d'orientation ouvrent des pistes utiles dans le cadre de cette courte présentation [18]. Nous proposons de juxtaposer différentes trajectoires de politisation de l'enjeu dans quatre pays : le Cameroun, le Sénégal, l'Ouganda et l'Afrique du Sud. En proposant de courtes ébauches de la façon dont l'enjeu est devenu une préoccupation politique centrale dans chaque cas, et en étant également attentifs aux différences frappantes entre les visions de l'« homosexuel », nous espérons mettre en évidence les spécificités de chaque contexte et leurs différentes implications. Ceci peut aider à fournir une image de l'enjeu plus nuancée que les représentations dominantes, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du continent, d'une Afrique homophobe – sans cependant minimiser l'impact réel des récentes explosions d'homophobie. Dans nos conclusions, nous reviendrons sur les leçons générales de cette approche plus situationnelle, à la fois dans les termes de l'imposition discursive de la paire « homo/hétéro » comme dyade centrale, et en rapport avec la question encore plus fondamentale de savoir comment une perspective plus diversifiée peut nous aider à trouver une voie plus prudente pour ménager (ou rétablir) davantage de place pour des expressions sexuelles alternatives.

Cameroun : l'homophobie comme critique politique

Le cas du Cameroun est d'un grand intérêt pour une comparaison plus générale, précisément parce que les évènements qui s'y sont déroulés ont eu des aspects et des implications assez spécifiques. Dans ce pays, des préoccupations populaires à propos d'une propagation supposée de pratiques de même

17 - Dans l'article précédemment cité de Christophe Broqua, celui-ci s'intéresse à la « publicisation » des enjeux. Élise Demange, dans sa contribution, considère cette publicisation comme une forme de stade préliminaire à la « politisation » des enjeux : « De l'abstinence à l'homophobie : La ¨moralisation¨ de la société ougandaise, une ressource politique entre Ouganda et États-Unis », *Politique Africaine*, n° 126, juin 2012, p. 27. L'analyse d'Awondo va au-delà de la « publicisation », et soutient que cette dernière existait déjà dans les médias depuis les années 1990 au moins (années de libéralisation de la presse dans de nombreux pays africains). Ce qui est nouveau affirme-t-il, c'est la façon dont la question de l'homosexualité est désormais traitée en Une des médias, en faisant çà et là le lien avec la vie politique : l'État au Cameroun, l'activisme international et national homosexuel au Sénégal et en Ouganda, etc. On n'est donc plus dans la simple publicisation, mais bien dans la politisation, soit un processus de montée en généralité qui déplace l'homosexualité des « faits divers » dans les médias vers la Une, en la positionnant à chaque fois sur une ligne de convergence du discours politique et moral dans les pays. Ce point (le positionnement sur la ligne de convergence du discours moral et politique), est particulièrement saillant au Cameroun où la critique de l'« État corrompu » — indexé en 2004 au premier rang de l'ONG américaine de lutte contre la corruption *Transparency International* —, s'articule à la question homosexuelle désormais reformulée par certains médias dans les termes de la « corruption des corps ». Le lien médiatisé entre corruption des élites politico-administratives et homosexualité aura ainsi contribué à rendre cette orientation sexuelle définitivement « inacceptable » pour une partie de l'opinion médiatique qui critique ainsi la propension de l'État à dominer de façon indifférenciée les hommes et les femmes.

18 - L'attention portée sur différentes trajectoires de politisation implique que des aspects importants seront laissés de côté, notamment les relations très complexes avec l'épidémie de sida. Voir Vinh Kim Nguyen, *The Republic of Therapy : Triage and Sovereignty in West Africa's Time of AIDS*, Durham, Duke University Press, 2010.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Universiteit van Amsterdam - - 145.18.109.254 - 22/07/2014 13h55. © Presses de Sciences Po

sexe dans les cercles du pouvoir ont déclenché une attaque ciblée sur l'élite politique et sa dépravation morale [19]. La dénonciation de telles pratiques cachées a embarrassé le gouvernement et mené au déchainement d'une chasse aux sorcières contre les homosexuels, qui, sans surprise, a principalement visé les jeunes garçons de milieux peu favorisés. Un autre aspect frappant – mais celui-ci fait clairement écho à d'autres cas semblables ailleurs – a été le rôle central des leaders chrétiens, en particulier le clergé catholique, dans la mobilisation de la colère populaire.

Les analyses les plus détaillées des évènements qui ont marqué l'émergence de l'homosexualité comme enjeu public au Cameroun sont celles de Charles Guébogo [20] et de Patrick Awondo [21]. Un tournant important a été l'affaire dite des « listes d'homosexuels ». Le 11 janvier 2006, un journal mineur de Yaoundé, *La Météo*, a publié un article de Une au sujet de l'homosexualité dans les cercles de pouvoir, assorti d'une liste de onze personnes. Le 24 janvier, un autre journal mineur, *L'Anecdote*, a davantage attiré l'attention en imprimant une liste de cinquante « homosexuels hauts placés ». Des noms célèbres figuraient dans les deux listes : ceux d'un ancien Premier ministre, de parlementaires, de journalistes renommés et d'autres personnalités, principalement des hommes, mais aussi quelques femmes. Les accusations portées contre ces personnes étaient assez vagues. Dans la liste de *L'Anecdote*, une petite photographie et un court texte accompagnaient chaque nom. Un thème récurrent était que des candidats à un travail étaient forcés à pratiquer des actes homosexuels (« il faut baisser le pantalon... »). Il y était insinué que les élites tiraient avantage de ce que de nombreux jeunes sans emploi soient prêts à faire n'importe quoi pour obtenir un travail, y compris se soumettre à une « initiation » homosexuelle. Les listes créèrent une grande indignation. D'autres journaux publièrent des segments de ces listes, y ajoutant des articles plus généraux sur l'homosexualité à travers les siècles et dans de nombreuses parties du monde, mais également sur l'homosexualité comme un péril rampant au Cameroun.

Ces listes ne sont bien entendu pas sorties de nulle part. Lors d'une conférence de presse qui a attiré les foules quelques jours plus tard, le rédacteur en chef de *L'Anecdote*, Jean-Pierre Amougou Belinga, fit référence au sermon

---

19 - Voir Ludovic Ladô, « L'homophobie populaire au Cameroun », *Cahiers d'études africaines*, n° 204, 2011, (p. 921) qui renvoie à l'« homophobie populaire » comme à une « diabolisation de l'élite politique et économique ».

20 - Charles Guébeguo, *La question homosexuelle en Afrique : le cas du Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 2006 et « Penser les "droits" des homosexuel/les en Afrique : du sens et de la puissance de l'action associative militante au Cameroun », *Canadian Journal of African Studies*, vol. 43, n° 1, 2009, p. 129-150.

21 - Patrick Awondo, « The Politicisation of Sexuality and the Rise of Homosexual Movement in Postcolonial Cameroon », *Review of African Political Economy*, vol. 37, n° 125, 2010, p. 315-28 ; « Homosexualité, sida et constructions politiques... », thèse citée et « Médias, politique et homosexualité au Cameroun. Retour sur la construction d'une controverse », *Politique Africaine*, n° 126, juin 2012, p. 69-85. Voir aussi Fabien Eboussi Boulaga (dir.), « L'homosexualité est bonne à penser », *Terroirs*, vol. 1 & 2, 2007 ; Ludovic Ladô, « L'homophobie populaire au Cameroun », art. cité, et Basile Ndjio, « Sexuality and Nationalist Ideologies in Post-colonial Africa », *in* Saskia Wieringa et Horacio Sirori (dir.), *The Sexual History in the Global South*, Londres, Zed Books, 2012, p. 120-143.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Universiteit van Amsterdam - - 145.18.109.254 - 22/07/2014 13h55. © Presses de Sciences Po

prononcé un mois auparavant par l'archevêque de Yaoundé, Monseigneur Victor Tonye Bakot, dans lequel celui-ci mettait en garde contre l'homosexualité parmi l'élite camerounaise et critiquait également l'Union européenne et le traité d'Amsterdam « de 1997 » (qui date en réalité de 1999) réclamant des États membres l'interdiction de toute forme de discrimination basée sur l'orientation sexuelle (l'homosexualité est un crime dans le droit camerounais depuis 1972). L'archevêque insista sur le fait que tout plaidoyer en faveur de la décriminalisation d'un tel péché était contraire aux enseignements de la Bible. Or cette attaque était également liée à une préoccupation ancienne, en particulier au sein de l'Église catholique, concernant l'influence des sociétés secrètes d'origine européenne – d'abord les Francs-maçons, puis, les Rosicruciens – parmi les politiciens et fonctionnaires camerounais haut-placés. Il existe un lien direct avec l'histoire coloniale ici, en particulier eu égard à l'hostilité qu'a toujours inspirée la notion de laïcité (soulignant le caractère séculier de l'État français) chez les missionnaires qui soupçonnent les fonctionnaires d'être des Francs-maçons. Ce contexte est compliqué par le fait que la franc-maçonnerie au Cameroun a été fréquemment associée à l'homosexualité : dans les années 1970 et 1980, le terme « Franc-maçon » était une insulte courante pour désigner un homosexuel.

Cette association historique peut contribuer à expliquer comment l'indignation de l'Église et des citoyens à l'égard des élites s'est transformée en une fureur prenant pour cible la supposée prolifération de l'homosexualité. Paul Biya, le Président du Cameroun depuis 1982, est un catholique pratiquant et un produit des écoles catholiques. D'ailleurs, plusieurs prêtres ont célébré avec enthousiasme sa prise de pouvoir contre Ahmadou Ahidjo, le premier Président camerounais, un musulman du nord. Cependant, peu après sa prise de fonction, des rumeurs sur son engagement croissant auprès des Rosicruciens se sont propagées. Ce qu'on appelle populairement la « radio-trottoir » au Cameroun est source de constantes spéculations à propos des confrontations secrètes entre les factions de Francs-maçons et de Rosicruciens dans leur lutte pour le pouvoir et la richesse. Le sermon de Noël 2005 et les listes du début de l'année 2006 indiquent une nouvelle dimension de ces rumeurs [22].

Dans ce contexte, l'« homosexualité » est devenue une échappatoire pour exprimer le considérable mécontentement populaire à l'égard du régime – une brèche contre laquelle l'élite politique ne semblait pas très bien savoir comment se protéger. La plupart des Camerounais ressentent les effets de la crise économique durable depuis 1987. Le gouvernement du Président Biya a cependant

22 - Cependant, Awondo remarque que la tendance de nombreux commentateurs à faire du sermon de Noël 2005 de l'archevêque le début de toute cette affaire doit être nuancée. En juin 2005 par exemple, la police avait envahi un « bar gay » de Yaoundé et arrêté trente jeunes hommes, onze d'entre eux étant restés en prison presqu'un an (voir ADEFHO — Association pour la Défense des Homosexuels au Cameroun. Rapports d'activités, Douala, www.adefho.org). Pour Awondo, l'archevêque, au même titre que les journalistes des listes, avaient « surfé » sur les rumeurs à propos de la prolifération des pratiques de même sexe dans la ville qui enflaient déjà depuis quelques temps. Patrick Awondo, « Homosexualité, sida et constructions politiques... », thèse citée, chap. 1.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Universiteit van Amsterdam - - 145.18.109.254 - 22/07/2014 13h55. © Presses de Sciences Po

réussi à s'accrocher au pouvoir, même après l'introduction soudaine du multipartisme en 1990, par un astucieux mélange de l'usage de la force et du « diviser-pour-mieux-régner ». Cependant, les accusations inattendues de pratiques homosexuelles immorales sont devenues plus difficiles à contrer. Il est frappant par exemple de noter que *L'Anecdote* n'a pas été interdit. Seuls quelques-uns des « Grands » de ces listes (c'est-à-dire les riches et puissants « grands hommes ») ont déposé une plainte auprès de tribunaux, avec un succès limité. Mais la plupart ont fait profil bas. Apparemment, *L'Anecdote* et *La Météo* avaient trouvé un point faible dans l'armure du régime.

Le Président Biya a lui-même réagi, d'abord de façon quelque peu hésitante. Lors de son discours du 10 février, marquant la célébration de la fête de la jeunesse de 2006, quelques semaines après la publication des listes, il a évoqué la nécessité de respecter la vie privée de chacun. Pour autant au même moment, le régime optait pour une attaque ciblée contre les pratiques homosexuelles, apparemment pour se distancier de telles suspicions. Durant les années qui suivirent, une véritable chasse aux sorcières fut conduite par les autorités, menant à une longue série de procès contre des personnes – principalement de jeunes hommes – accusées d'homosexualité [23]. Bien souvent, une personne est dénoncée par ses voisins et la police entre de force chez elle pour l'interpeller. L'Église catholique a également été un acteur puissant dans la mobilisation de l'indignation populaire à l'égard de l'homosexualité. En 2009, le cardinal Tumi, critique du régime jouissant d'un grand prestige moral, a lancé un mouvement de protestation contre le gouvernement parce que celui-ci avait ratifié la Déclaration de Maputo de 2003 sur les droits humains en Afrique (qui accorde plus de droits aux femmes, notamment celui de se faire avorter dans certaines circonstances) arguant du fait que de tels accords à l'échelle du continent pourraient à terme conduire à la décriminalisation de l'homosexualité.

Un aspect marquant du cas camerounais tient à l'image assez spécifique de l'homosexuel qui est à la base du tollé. Aussi bien les listes que les attaques de l'archevêque de Yaoundé et d'autres ont pris pour cible principale les « Grands », dont on prétend qu'ils soumettent de jeunes hommes à des rituels homosexuels humiliants. Dans ce prisme, le lien entre homosexualité et sorcellerie, comme à d'autres formes de pouvoir occulte (les associations secrètes telles que la Franc-maçonnerie et les Rosicruciens, prétendument très influents parmi l'élite politique) est largement mis en évidence [24]. C'est cette version de

23 - Voir Basile Ndjio, « Postcolonial Histories of Sexuality : The Political Invention of the Libidinal African Straight », *Africa*, à paraître, 2013.

24 - Il existe des parallèles frappants avec le Gabon et le Congo-Brazzaville où les gens sont préoccupés de façon similaire par les liens entre « homosexualité », sorcellerie, Franc-maçonnerie et pouvoirs occultes (voir Alice Aterianus-Owanga, « ¨L'Émergence n'aime pas les femmes !" Hétérosexisme, rumeurs et imaginaires du pouvoir dans le rap gabonais », *Politique Africaine*, n° 126, juin 2012, p. 49-68 et Joseph Tonda, *La guérison divine en Afrique centrale (Congo, Gabon)*, Paris, Karthala, 2002, p. 51 ; *Le Souverain moderne : Le corps du pouvoir en Afrique centrale (Congo, Gabon)*, Paris, Karthala, 2005, p. 158. Patrick Awondo dont le chapitre 2 de la thèse citée plus haut est entièrement consacré au lien entre « occulte, pouvoir et homosexualité au Cameroun », suggère que le lien avec la sorcellerie est particulièrement saillant

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Universiteit van Amsterdam - - 145.18.109.254 - 22/07/2014 13h55. © Presses de Sciences Po

l'homosexuel qu'Achille Mbembé évoque comme le « phallocrate » ultime – la pénétration anale comme forme sublime de l'assujettissement [25].

Cependant, il est important de souligner que d'autres voix se font entendre au Cameroun et expriment un point de vue différent. Comme le montre Awondo, l'agitation peut être comprise différemment, pas seulement comme une attaque populaire contre les élites politiques, mais aussi comme un scandale alimenté par une rivalité féroce entre divers médias [26]. Il note qu'aussi bien *La Météo* que *L'Anecdote*, nouveaux venus dans le champ médiatique, ont clairement utilisé les listes pour s'établir dans le marché, avec un succès commercial considérable. Dans les années qui ont suivi, *L'Anecdote* en particulier a connu un certain succès. En contrepoint, les journaux privés mieux établis comme *La Nouvelle Expression* et *Mutations* en particulier, ont émis des points de vue complètement différents, questionnant l'intégrité journalistique de ceux qui avaient publié des rumeurs sur la vie privée d'individus. *La Nouvelle Expression* s'est demandé de quel droit les fabricants de ces listes revêtaient le rôle d'inquisiteur. Mais de telles voix dissidentes furent complètement ignorées des médias internationaux, renforçant ainsi l'image d'une presse nationale unanimement homophobe [27].

---

en Afrique centrale, par contraste avec l'Afrique de l'ouest. Mais il est également présent, bien que dans une moindre mesure, en Afrique du sud (voir Isaak Niehaus, « Perversions of Power : Witchcraft and the Sexuality of Evil in the South African Lowveld », *Journal of Religion in Africa*, vol. 32, n° 3, 2002, p. 1-31 et « Renegotiating Masculinity in the South African Lowveld : Narratives of Male-Male Sex in Labour Compounds and in Prisons », *African Studies*, vol. 61, n° 1, p. 77-79). L'image de rencontres nocturnes où les sorcières donnent d'immenses banquets cannibales et organisent des orgies est assez commune en Afrique (et au-delà). La sexualité dans ces représentations est toujours transgressive, et dans le contexte africain, il s'agit souvent de pratiques de même sexe. Pourtant, le lien plus poussé de la sexualité de même sexe avec les forces occultes des « Grands » et leur phallocratie semble en effet être particulièrement mis en évidence dans l'Afrique équatoriale. Aterianus-Owanga (« "L'Émergence n'aime pas les femmes !"... », art. cité, p. 64) cite par exemple un dicton courant au Gabon : « L'émergence n'aime pas les femmes » — signifiant que le nouveau régime du Président Ali Bongo (qui a succédé à son père en 2009 et aime qualifier son régime d'« émergent ») n'aime pas les femmes. Des musiciens de rap rebelles s'approprient l'expression pour tourner en dérision la dépravation des élites et leur appétence supposée pour les pratiques (anales) de même sexe. Une telle dérision serait pertinente pour le contexte camerounais également (voir Marie-Emmanuelle Pommerolle, « La démobilisation collective au Cameroun : entre régime postautoritiare et militantisme extraverti », *Critique internationale*, vol. 40, 2008, p. 82), mais fonctionnerait moins bien par exemple en Ouganda ou au Sénégal. Pourtant on peut citer aussi l'exemple des fortes rumeurs au Nigeria concernant l'ancien président, le général Ibrahim Babangida, dont l'homosexualité supposée fut utilisée pour justifier le coup d'État militaire de 1990. Voir Cary Alan Johnson, « Hearing Voices : Unearthing Evidence of Homosexuality in Precolonial Africa », *in* Delroy Constantine-Simms (dir.), *The Greatest Taboo : Homosexuality in Black Communities*, New York, Alyson Books, 2000, p. 132-148.

25 - Voir Achille Mbembé, « Le potentat sexuel : À propos de la fellation, de la sodomie et autres privautés postcoloniales », *Le Messager*, 17 février 2006 ; *On the Postcolony*, Berkeley, University of California Press, 2001 et *Sortir de la grande nuit : Essai sur l'Afrique décolonisée*, Paris, La Découverte, 2010, p. 213-221.

26 - Patrick Awondo, « Médias, politique et homosexualité au Cameroun... », art. cité.

27 - Un premier exemple de propos plus nuancés, publié un an après la publication des listes, peut être trouvé dans un numéro spécial de *Terroirs*, édité par Fabien Eboussi Boulaga, le grand ancien du département de philosophie de l'Université de Yaoundé I (en 2007).

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Universiteit van Amsterdam - - 145.18.109.254 - 22/07/2014 13h55. © Presses de Sciences Po

Au Cameroun, la plus forte voix qui s'exprime contre la vague d'homophobie, a été et est encore, celle d'Alice Nkom, une avocate de Douala, fondatrice de l'organisation camerounaise pour les droits des homosexuels ADEFHO (Association pour la défense des homosexuels au Cameroun). Depuis 2005, Nkom est une des rares personnes à défendre les personnes accusées d'actes homosexuels. Sa stratégie de défense, basée sur la disposition statutaire selon laquelle une personne accusée ne peut être condamnée sur la base d'une suspicion vague d'« homosexualité », mais uniquement pour des *actes* avec des partenaires de même sexe – souvent difficiles à prouver –, a conduit à un nombre considérable d'acquittements [28]. En 2011, l'Union européenne a accordé à son organisation une importante subvention pour favoriser l'acceptation de l'homosexualité. La figure de Madame Nkom montre qu'il existe, en Afrique aussi, des voix puissantes plaidant pour davantage de tolérance vis-à-vis des sexualités alternatives. Il est également frappant que les jeunes « homosexuels » persécutés défendus par Madame Nkom, dont l'un décéda peu de temps après sa sortie de prison en 2006 [29], présentent une image très différente de celle du *Grand* pervers doté de pouvoirs occultes qui est centrale dans nombre de rumeurs populaires.

Ouganda : missionnaires, politiciens, et manipulations d'une panique morale

L'Ouganda est aujourd'hui synonyme d'homophobie en Afrique, notamment du fait de la loi anti-homosexualité proposée par David Bahati en 2009 et désormais célèbre. Les membres du Parlement ougandais ont scandé « Notre loi, notre loi ! » lors d'une des discussions de la loi au Parlement, et ils ont raison, bien sûr : la loi est ougandaise. Mais elle est aussi le produit d'interactions internationales. Le rôle des missionnaires américains, ainsi que la manière dont le gouvernement ougandais a manipulé de façon cynique la panique morale autour de cette question, dessinent un tableau très complexe [30].

En Ouganda, les chrétiens évangéliques de droite jouissent d'un accès aux niveaux les plus élevés du gouvernement. La première dame, Janet Museveni, également députée, est une Born Again Christian, et elle n'hésite pas à utiliser sa position pour promouvoir sa vision théocratique. Les missionnaires étrangers, notamment les missionnaires américains de droite, sont bien implantés dans la société ougandaise et ont une influence politique considérable. Bien sûr, l'action missionnaire en Ouganda n'est pas nouvelle, et les missions font

28 - Voir Basile Ndjio, « Postcolonial Histories of Sexuality… », art. cité.

29 - Patrick Awondo, « Homosexualité, sida et constructions politiques… », thèse citée.

30 - Voir Sylvia Tamale (dir.), *Homosexuality : Perspectives from Uganda*, Kampala, SMUG, 2007 ; Sylvia Tamale et Bianca A. Murillo, « Out of the Closet : Unveiling Sexuality Discourses in Uganda », *in* Catherine M. Cole, Takyiwaa Manuh, Stephan Miescher (dir.), *Africa after Gender ?*, Bloomington, Indiana University Press, 2007, p. 17-29 ; Élise Demange, « De l'abstinence à l'homophobie… », art. cité ; Joanna Sadgrove *et al.*, « Morality Plays and Money Matters… », art. cité ; Kirsten Cheney, « Locating Neocolonialism, "Tradition", and Human Rights in Uganda's "Gay Death Penalty" », *African Studies Review*, vol. 55, n° 2, 2012, p. 77-97.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Universiteit van Amsterdam - - 145.18.109.254 - 22/07/2014 13h55. © Presses de Sciences Po

un travail important et nécessaire en intervenant là où l'État a échoué, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la gestion des orphelinats. Toutefois, la nouveauté vient de l'implication de la droite religieuse américaine dans la politique locale : ses membres y font campagne contre l'adoption de lois protégeant les droits des personnes LGBT et en faveur des lois les restreignant.

En 2009, Scott Lively, un pasteur américain, et ses camarades de la droite religieuse américaine ont rencontré à Kampala les membres du Parlement (avocats, leaders religieux et représentants des universités et lycées) pour les avertir du danger que représente à leurs yeux l'« agenda gay ». Le point culminant de leur voyage fut un séminaire de trois jours auquel a assisté l'élite ougandaise, y compris Bahati et d'autres députés, et durant lequel des évangélistes américains ont attisé l'hystérie autour du prétendu plan des gays pour sodomiser les enfants africains et ainsi détruire la culture ougandaise. Bahati est devenu le porte-drapeau de ce message, et sa loi, qui a parcouru les étapes du processus parlementaire sous différentes versions sans toutefois être adoptée, porte la marque de fabrique des obsessions de la droite religieuse américaine, y compris l'idée que toute concession à l'égalité pour les LGBT mènerait à la destruction de la famille, fondement de la société.

La loi « tuer les gays » (*Kill the gay bill*), comme elle a été appelée dans les médias, inclut la peine de mort ainsi qu'une clause obligeant quiconque (parents, médecins, prêtres) à dénoncer toute personne soupçonnée d'homosexualité dans les 24 heures sous peine de s'exposer à des risques d'emprisonnement. Cette loi a fait l'objet d'une condamnation internationale. Cela a aussi poussé Museveni à conseiller aux députés « d'y aller doucement », la loi devenant une question sensible en termes de diplomatie, et certains évangélistes américains, y compris Lively lui-même, se sont distanciés publiquement d'une partie de son contenu. Dans un procès qui pourrait constituer une jurisprudence importante, l'organisation de coordination Minorités Sexuelles d'Ouganda (Sexual Minorities Uganda, SMUG) a porté plainte contre Lively sur le territoire américain, dans le cadre de l'Alien Tort Statute [31], pour incitation à la persécution des hommes gays en Ouganda en violation du droit international [32].

Ainsi, si l'homosexualité est investie d'une forte charge symbolique en Afrique, comme ailleurs, la trajectoire ougandaise montre surtout comment cette dernière peut se retrouver prise dans des politiques néocoloniales. Paradoxalement, les lois existantes sur la sodomie ont été imposées au départ par les Britanniques. Le vitrail, d'une très grande beauté, de la cathédrale St Mary

31 - Disposition permettant le jugement dans certaines conditions de délits commis en dehors des États-Unis (Ndt).

32 - En mars 2012, une organisation non lucrative appelée le Centre pour les Droits Constitutionnels (Center for Constitutional Rights, CCR) a intenté un procès au niveau fédéral, au nom de Minorités Sexuelles Ouganda (Sexual Minorities Uganda) contre le président de l'organisation Abiding Truth Ministries (ATM), Scott Lively. (L'organisation lutte contre les droits LGBT, Ndt). Voir www.ccrjustice.org/lgbt-uganda-fights-back-case-against-scott-lively.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Universiteit van Amsterdam - - 145.18.109.254 - 22/07/2014 13h55. © Presses de Sciences Po

sur la colline de Lubaga, en périphérie de Kampala, représente le martyr de jeunes Bugandais exécutés pour avoir refusé les faveurs sexuelles du roi du Buganda [33] à la suite de leur conversion au catholicisme [34]. Pourtant, quand les députés scandent « Notre loi ! », ils utilisent cette proposition de loi pour affirmer l'autorité morale et l'autonomie nationale contre un Occident néo-colonial. Le Président Museveni lui-même utilise son soutien mitigé et tacite à la loi, tout comme ses mises en garde publiques contre celle-ci, comme des manières de gérer une relation ambiguë avec l'Occident.

La loi « Tuer les gays » s'inscrit dans un contexte de morosité économique, d'insatisfaction sociale diffuse et d'un autoritarisme croissant en Ouganda [35]. La campagne « Allons au travail à pieds » (*Walk to Work*) à Kampala, violemment réprimée, était destinée à réagir à l'augmentation des prix de l'essence et des aliments de première nécessité. C'est précisément dans ces types de situations que la panique morale peut détourner l'attention des causes réelles des problèmes, et soustraire d'autres abus au regard d'autochtones insatisfaits comme des observateurs internationaux. Plus récemment, le gouvernement ougandais a prétexté que les ONG « promouvaient l'homosexualité » pour sévir contre la société civile dans son ensemble. Nul doute que le sentiment anti-homosexuel trouve son auditoire en Ouganda, et que la droite religieuse américaine sait tirer parti de ces anxiétés et de ces peurs [36]. En effet, le discours déployé pour parler du sida en termes de symptôme de décadence sociale et de turpitude morale est utilisé pour attiser le ressentiment public contre les gays et les lesbiennes. Cela suggère que l'homophobie croissante peut être comprise en partie comme une réaction indirecte aux ravages du sida. Cela n'implique pas la construction d'un amalgame stigmatisant entre homosexualité et sida : l'épidémie a été trop hétérosexuelle pour cela. Mais la perturbation

33 - Royaume précolonial qui formait le noyau de la colonie britannique d'Ouganda et qui incluait Lusaka dans son territoire (Ndt).

34 - Neville Hoad, *African Intimacies..., op. cit.*

35 - Joanna Sadgrove *et al.* (« Morality Plays and Money Matters... », art. cité) rapportent que « la rhétorique homosexuelle a acquis une telle emprise populaire en Ouganda... » du fait de la vision de l'homosexualité comme sapant dangereusement les échanges matériels — notamment autour du mariage impliquant deux familles — qui constituent la base de la vie familiale. Il s'agit assurément d'un facteur important. Pourtant les auteurs semblent négliger le fait que de nombreux prédicateurs pentecôtistes, souvent fers de lance des attaques contre les homosexuels, sont aussi critiques de la famille. Dans de nombreuses régions d'Afrique, les nouvelles églises charismatiques avertissent les croyants des influences dangereuses de la famille (étendue), souvent décrite comme le repaire du diable. Et de fait, l'un des attraits de ce nouveau credo est qu'il aide les convertis à se libérer de la pression souvent suffocante des réseaux familiaux (voir Birgit Meyer, *Translating the Devil : Religion and Modernity among the Ewe in Ghana*, Edinburgh, Edinburgh University Press, 1999 ; Ruth Marshall, *Political Spiritualities : The Pentecostal Revolution in Nigeria*, Chicago, University of Chicago Press, 2009). Pourtant, de telles attaques contre la famille élargie ne semblent pas provoquer de panique morale. Il est important de ne pas voir les perceptions de la famille par les Africains comme des faits atemporels ; il y a aussi des changements rapides et une forte ambiguïté dans ce domaine.

36 - Voir Sylvia Tamale et Bianca A. Murillo, « Out of the Closet... », chap. cité, pour un récit frappant de la protestation publique lancée contre l'un des auteurs (Sylvia Tamale) quand elle défendit publiquement les droits des homosexuels. Voir aussi Sylvia Tamale, *Homosexuality : Perspectives from Uganda*, *op. cit.*

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Universiteit van Amsterdam - - 145.18.109.254 - 22/07/2014 13h55. © Presses de Sciences Po

sociale causée par le sida est sûrement un des facteurs qui créent un climat propice à la panique morale – notamment autour du sexe [37].

Il est également important de reconnaître que les organisations LGBT en Ouganda ont réagi à ces attaques, et, parfois, remporté un certain succès, en utilisant habilement l'autonomie relative de l'appareil judiciaire et en parvenant à des victoires limitées, mais significatives. En 2010, le journal ougandais *Rolling Stone* a publié les noms, photographies et adresses de cent homosexuels sous le titre « Pendez-les ». Contrairement aux personnes dont les noms ont été publiés au Cameroun, les individus concernés étaient tous des activistes gays, et, plutôt qu'au cœur du gouvernement, le fléau de l'homosexualité était traqué parmi une nouvelle génération de jeunes activistes considérés comme nuisibles aux valeurs culturelles ougandaises. Néanmoins, les journalistes ont été poursuivis en justice et ont perdu ; la décision constitue une importante jurisprudence pour l'affirmation du droit à la protection de la vie privée.

Le Sénégal : entre « colère culturelle » et ferveur religieuse

Un autre pays dans lequel la politisation de l'homosexualité a suivi une trajectoire spécifique est le Sénégal. Une différence frappante (en comparaison avec le Cameroun par exemple) est qu'en dépit de la criminalisation de l'homosexualité dans la loi sénégalaise, le gouvernement du pays est intervenu contre des violences homophobes [38]. La notion de *cultural anger* (colère culturelle) développée par Gilbert Herdt [39] permet de mieux comprendre le cas sénégalais. Dans l'introduction de son livre sur les « paniques sexuelles », l'auteur identifie le mécanisme par lequel une panique en engendre une autre : « C'est ce processus général que je désigne par le terme de colère culturelle – la coalition de différentes émotions, relevant de domaines et arènes d'action dispersés, dans le but d'unir des individus et des groupes dans la poursuite politique d'un ennemi commun ou d'un bouc émissaire sexuel [40]. » Ce sont en particulier les développements de Gilbert Herdt sur le lien entre différentes paniques – d'un domaine à un autre – qui éclairent les récentes vagues d'homophobie au Sénégal.

Avant 2008, ce pays était connu comme l'un des plus tolérants en Afrique à l'égard de l'homosexualité [41]. Certes, pour les individus concernés, être trop visible a toujours été dangereux (comme ailleurs sur le continent) ; et ceux qui

37 - Voir Kristen Cheney, « Locating Neocolonialism... », art. cité.

38 - L'article 319 du code pénal sénégalais prescrit une peine de un à cinq ans de prison pour quiconque commet une « atteinte à la pudeur » ou un acte « contre nature avec un individu du même sexe ». Si l'acte implique une personne mineure, la peine maximale doit être infligée.

39 - Gilbert Herdt, « Moral Panics, Sexual Rights, and Cultural Anger », *in* Gilbert Herdt (dir.), *Moral Panic, Sex Panic : Fear and the Fight over Sexual Rights*, New York, New York University Press, 2009, p. 146.

40 - *Ibid.*, p. 5.

41 - Niels Teunis, « Homosexuality in Dakar : Is the Bed the Heart of a Sexual Subculture ? », *Journal of Gay, Lesbian and Bisexual Identity*, vol. 1, 1996, p. 153-170.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Universiteit van Amsterdam - - 145.18.109.254 - 22/07/2014 13h55. © Presses de Sciences Po

transgressaient trop ouvertement les normes sexuelles risquaient parfois d'être la cible de jets de pierre par des musulmans [42]. Pour autant, ce n'est pas par hasard que le Sénégal a été le premier pays en Afrique francophone à mettre en œuvre des programmes de santé publique visant spécifiquement les hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes [43]. Cependant, trois événements en 2008 et 2009 ont déclenché une soudaine expansion de l'homophobie au Sénégal.

Le premier événement est survenu en février 2008, quand le magazine *Icône* a publié les photos de jeunes hommes célébrant un « mariage gay » dans un restaurant proche de Dakar [44]. Cela a suscité une forte réaction dans l'opinion publique et une recherche frénétique des personnes identifiées sur les photos. L'un des époux du prétendu mariage a dû quitter le pays, d'abord pour le Mali puis pour la Gambie, où il a été agressé d'une manière similaire. Il a finalement trouvé refuge en Afrique du Sud, avec le soutien de militants français. Mansour Dieng, le rédacteur en chef d'*Icône*, a accusé cet « homosexuel présumé » de l'avoir menacé de violences physiques. Juste après, plusieurs jeunes hommes ont été arrêtés, accusés d'activité homosexuelle et d'avoir proféré des menaces de mort, mais ils ont été relâchés quelques jours plus tard, apparemment grâce à une intervention gouvernementale.

Ce qui est désormais appelé l'« affaire du mariage homosexuel » est devenu un problème public quand Mbaye Niang, un imam et membre du Parlement, a organisé une manifestation pour protester contre l'homosexualité en général et la remise en liberté des jeunes hommes en particulier. La manifestation fut interrompue par la police. Cette « affaire homosexuelle » semble avoir déclenché une série de chasses aux sorcières, menées par des groupes bien relayés dans la société sénégalaise et visant des personnes accusées de pratiques homosexuelles.

En avril et mai 2009, un groupe de leaders religieux musulmans, visiblement frustrés par l'apparent laxisme du gouvernement et la retombée de l'indignation populaire à propos de l'*affaire*, ont décidé de lancer une autre attaque. En avril, neuf homosexuels présumés qui avaient été arrêtés lors d'un rassemblement de prévention du sida, déclarés coupables et condamnés à huit ans de prison, ont été relâchés du fait d'une intense pression internationale [45]. Les

---

42 - Sur ce point, Cheikh Ibrahima Niang *et al.*, « "It's Raining Stones" : Stigma, Violence and HIV Vulnerability among Men Who Have Sex with Men in Dakar, Senegal », *Culture, Health and Sexuality*, vol. 5, n° 6, p. 499-512.

43 - Abdoulaye Sidibe Wade, Kane Coumba Toure, Pape Amadou Niang *et al.* (dir.), « HIV Infection and Sexually Transmitted Infections Among Men who Have Sex with Men in Senegal », *AIDS*, vol. 19, n° 18, 2005, p. 2133-2140 ; Joseph Larmarange *et al.*, « Homosexualité et bisexualité au Sénégal : une réalité multiforme », *Populations-F*, vol. 64, 2009, p. 723-756.

44 - Gning Ndeye Gnagna, « Les discours sur l'homosexualité dans l'espace public au Sénégal. Analyse d'une controverse », *Rapport d'activités à l'ANRS dans le cadre du projet ANRS 12234*, Paris, ANRS, 2012.

45 - Encore une fois, cette pression a notamment été exercée par les Français, puisque neuf des personnes arrêtées étaient des collaborateurs clés de Sidaction et Aides, deux organisations françaises.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Universiteit van Amsterdam - - 145.18.109.254 - 22/07/2014 13h55. © Presses de Sciences Po

leaders musulmans ont alors annoncé la création du « Front islamique pour la défense des valeurs éthiques » et ont appelé à la peine de mort pour toutes les personnes condamnées pour homosexualité [46].

De façon significative, la fatwa du Front a eu un impact considérable sur l'opinion publique. Dans différentes régions du pays, selon plusieurs récits, de jeunes hommes ont exhumé les corps de *Goor-jigen* (un terme désignant les « hommes-femmes », qui a une longue histoire au Sénégal) perçus comme profanatoires des cimetières. Dans un village proche de Kaolack, un groupe de jeunes gens aurait perturbé l'enterrement d'une célèbre *Goor-jigen* en août 2008 et aurait exhumé son corps en novembre. Un événement similaire a été rapporté en juin 2009 à Tiès, où les musulmans ont déterré les corps de deux présumés homosexuels [47].

Ainsi, d'influents leaders politiques et religieux sénégalais semblent convaincus qu'une véritable infiltration de l'homosexualité, imposée de l'extérieur, menace l'ordre social et l'« intégrité nationale ». Cette idée est répétée régulièrement dans les médias. Elle inspire également d'autres initiatives, telles que des débats sur des chaînes de télévision locales et des représentations théâtrales mettant en scène le destin des homosexuels après leur mort [48].

En 2008, de nombreux députés appartenant autant au parti au pouvoir qu'à l'opposition ont proposé une loi imposant des peines plus sévères pour l'homosexualité que celles qui existent déjà, à savoir cinq à dix ans d'emprisonnement et une amende de un à cinq millions de francs CFA [49]. Cette collaboration inédite entre les partis politiques sur ce sujet s'explique par l'unanimité des leaders religieux dans leur vitupération contre les homosexuels. Par exemple, sur cette question, les leaders de la confrérie mouride, dont l'influence est considérable dans la politique et la société sénégalaise, ont semblé totalement en accord avec les musulmans orthodoxes, qui sont par ailleurs leurs ennemis. De jeunes rappeurs se sont joints à ce chœur vitupérant [50]. Cette unanimité inhabituelle constitue un exemple saisissant de l'effet de déploiement de la

46 - Voir *Agence France Presse*, 4 mai 2009 : « Sénégal : le cadavre d'un homosexuel déterré pour être expulsé du cimetière » (l'article évoque non seulement l'un des cas d'exhumation d'un corps d'« homosexuel », mais aussi plus généralement les actions anti-homosexuelles dans le pays).

47 - Voir « Sénégal : L'homophobie gagne du terrain », www.jeuneafrique.com, 9 janvier 2009. À chaque fois, la police est intervenue et a réenterré le corps. Tariq Ramadan, le célèbre islamiste égypto-suisse, est arrivé quelques semaines plus tard dans le pays, et au cours d'une conférence (organisée par le musulman orthodoxe Jama'atou Ibadou Rahman), face à un public nombreux, des personnes lui ont demandé ce qu'il pensait de cet événement. Sa réponse a été que, même si l'homosexualité est strictement interdite par le Coran, les croyants devraient laisser Allah juger les homosexuels (« Tariq Ramadan sur la persécution des homosexuels — "Le seul juge, c'est le Divin" », *Le Soleil*, 25 juin 2009, p. 9).

48 - Gning Ndeye Gnagna, « Les discours sur l'homosexualité dans l'espace public au Sénégal. Analyse d'une controverse », *Rapport d'activités à l'ANRS dans le cadre du projet ANRS 12234*, *op. cit.*, p. 28.

49 - *L'Observateur*, n° 23, 2012, cité par Gning Ndeye Gnagna, *Rapport d'activités à l'ANRS dans le cadre du projet ANRS 12234*, *ibid.*

50 - *Ibid.*

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Universiteit van Amsterdam - - 145.18.109.254 - 22/07/2014 13h55. © Presses de Sciences Po

« colère culturelle » : la critique morale d'un manque de respect pour l'institution du mariage devient une question politique qui contribue à l'énonciation d'un mécontentement vis-à-vis du laxisme de l'État et, plus largement, de l'hégémonie postcoloniale, dans le contexte de la pression internationale pour remettre en liberté les militants de la lutte contre le sida.

Ces événements illustrent, une fois encore, une trajectoire tout à fait spécifique de politisation de l'homosexualité. Dans le cas sénégalais, une idéologie de l'homophobie a acquis une portée immense du fait d'un mélange explosif entre la frénésie religieuse, la déception vis-à-vis de l'État et l'impression que des valeurs morales centrales étaient sapées par une inversion des normes sexuelles menaçant le principe même de reproduction de la société. Aussi, le cas sénégalais invite-t-il à nuancer l'idée univoque d'une « homophobie d'État » africaine et à mettre en garde contre la tendance à exagérer le rôle de l'élite politico-administrative à cet égard. Il est vrai que la loi criminalisant l'homosexualité est une initiative de l'État postcolonial. Pour autant, dans un pays où les leaders politico-religieux ont réussi à mobiliser une « colère culturelle » considérable contre les personnes suspectées d'actes homosexuels, le gouvernement a tenté de jouer le rôle de négociateur, arbitrant entre les demandes d'un courant religieux orthodoxe de plus en plus populaire et la responsabilité de protéger une minorité particulièrement affectée par le sida et cible d'une discrimination souvent violente [51].

Afrique du Sud : La législation sur le mariage gay et ses contre-courants

La politisation de l'homosexualité a suivi une trajectoire quelque peu différente en Afrique du Sud où, à la différence des autres pays africains, des lois de reconnaissance des droits des homosexuels ont été votées. Pour autant, le contraste n'est pas absolu. En Afrique du Sud, les courants d'opposition demeurent puissants et se font entendre.

En novembre 2006, l'Afrique du Sud adoptait le Civil Union Act et devenait le cinquième pays du monde et le premier pays africain à légaliser le mariage entre personnes de même sexe. En réponse, moins de trois mois plus tard, un Acte d'interdiction du mariage entre personnes de même sexe était proposé à l'Assemblée nationale nigériane. S'il avait été adopté, cet Acte aurait concrètement rendu illégal toute activité et organisation homosexuelle. L'opposition au mariage entre personnes de même sexe est ainsi devenue une lutte symbolique autour de la culture, la tradition et l'authenticité. Dans ce contexte, l'Afrique du Sud, dans le prolongement de sa Constitution libérale de 1997, est considérée comme alignée sur l'Occident et donc non authentiquement africaine [52]. Mais les tensions qui s'expriment au niveau régional et international sur

51 - Cheikh Ibrahima Niang *et al.*, « "It's Raining Stones"... », art. cité.

52 - Quand la loi fit sa réapparition devant le Sénat nigérian en 2011, le Président du Sénat, David Mark, souligna que le mariage entre personnes de même sexe « est une offense à notre

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Universiteit van Amsterdam - - 145.18.109.254 - 22/07/2014 13h55. © Presses de Sciences Po

l'engagement sud-africain en faveur des droits des homosexuels sont aussi des tensions qui s'expriment en interne. En un sens, la légalisation du mariage entre personnes de même sexe est le résultat inévitable de l'article interdisant la discrimination sur la base de l'« orientation sexuelle » contenu dans la Déclaration des droits de la Constitution sud-africaine adoptée une dizaine d'années auparavant. En fin de compte, ce fut précisément cette dernière étape qui mobilisa une forte opposition.

Alors que la plupart des mouvements anticoloniaux africains se sont basés sur une célébration d'une masculinité hautement hétérosexuelle, reléguant les femmes à un rôle auxiliaire, les mouvements sud-africains ont englobé les droits des femmes et ceux des homosexuels. L'histoire ayant abouti à l'inclusion de l'orientation sexuelle dans la Constitution a été le sujet de nombreuses études académiques qui font ressortir la présence de personnalités gays et lesbiennes au sein du mouvement de libération ; la politique de solidarité du mouvement antiapartheid (comprenant des organisations LGBT) ; et le fait que les leaders sud-africains en exil aient été influencés pendant plusieurs dizaines d'années par les luttes sur les questions de genre et les droits sexuels qui avaient lieu ailleurs dans le monde. En 1984, le célèbre activiste sud-africain pour les droits des homosexuels, Simon Nkoli, fut arrêté et accusé de trahison, en compagnie de l'avant-garde du leadership sud-africain, dont beaucoup finirent ensuite par occuper des positions élevées au gouvernement [53].

Plus important encore, à l'époque de la rédaction de la Constitution de 1996, la disparition récente de l'apartheid impliquait un fort consensus national autour de l'idéal de non-discrimination. L'opposition à la Constitution était muette ; seul le petit et politiquement insignifiant Parti démocratique chrétien africain exprima son opposition. Les droits de l'homme, et non pas le pouvoir de la majorité, constituent la pierre angulaire de la Constitution [54]. La Déclaration des droits reste toujours un document particulièrement vénéré, aussi serait-il difficile pour un gouvernement d'y toucher. Les minorités religieuses, ethniques et raciales reconnaissent que leurs intérêts sont protégés par les mêmes dispositions qui protègent les minorités sexuelles. À cet égard, l'orientation sexuelle joue un rôle symbolique de mise à l'épreuve de la force et de la résilience de la Constitution, document fondamental du nouvel ordre démocratique. La

culture et à notre tradition ». Pourtant, comme le montre Wieringa (Saskia Wieringa, « Women Marriages and Other Same-sex Practices : Historical Reflections on African Women's Same-sex Relations », *in* Ruth Morgan et Saskia Wieringa, *Tommy Boys, Lesbian Men, and Ancestral Wives...*, *op. cit.*), le mariage coutumier entre femmes relève d'une tradition bien connue au Nigéria, au Bénin, au Soudan du Sud et au Kenya. Les mariages informels entre hommes connaissent une longue histoire en Afrique du Sud, notamment en lien, mais pas seulement, avec le système de migrations du travail (voir Graeme Reid, *How to Be a « Real Gay »...*, *op. cit.*).

53 - Mark Gevisser, « Homosexuality in Africa. An Interpretation », *in* Kwame Anthony Appiah et Henry Louis Gates (dir.), *Africana. The Encyclopedia of the African and African American Experience*, New York, Basic Civitas Books, 1999, p. 961-963 ; Neville Hoad, *African Intimacies...*, *op. cit.* ; Jacklyn Cock, « Engendering Gay and Lesbian Rights. The Equality Clause in the South African Constitution », *in* Neville Hoad et Karen Martin, Graeme Reid (dir.), *Sex and Politics in South Africa*, Cape Town, Double Storey, 2005, p. 188-209.

54 - Jacklyn Cock, « Engendering Gay and Lesbian Rights... », chap. cité.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Universiteit van Amsterdam - - 145.18.109.254 - 22/07/2014 13h55. © Presses de Sciences Po

manière dont les plus vulnérables et marginalisés sont traités est considérée comme symptomatique du succès du projet démocratique [55]. En réponse à la nouvelle Constitution, des réformes légales ont rapidement été mises en œuvre, la législation discriminatoire a été abandonnée, et de nouvelles dispositions ont été mises en place. Le mariage fut le dernier obstacle à une pleine égalité pour les couples de même sexe. Cette question, plus que toute autre, provoqua un débat public sur l'homosexualité. Durant cette période précédant le vote du Civil Union Act, la Chambre nationale des chefs traditionnels, bastion des chefs créé par la Constitution, organisa à travers le pays des séances publiques dans les circonscriptions rurales qui constituent la colonne vertébrale de leur base de soutien. Partout, les traditionnalistes ont trouvé des points communs avec certains chrétiens dans leur condamnation virulente du mariage entre personnes de même sexe, en particulier lors des séances publiques organisées sur ce thème [56]. Néanmoins, en 2005, la Cour constitutionnelle déclara que la définition informelle du mariage entre un homme et une femme était inconstitutionnelle, et en 2006 le Civil Union Act fut voté par l'Assemblée nationale sud-africaine, en dépit d'une large opposition publique. Son approbation requit une forte discipline des partis, les députés de l'ANC furent ainsi contraints d'être présents et de voter en faveur de la loi.

En dépit des succès révolutionnaires en termes de législation et de politique, l'expérience sud-africaine révèle également les limites de la loi. La Constitution demeure un idéal, parfois très éloigné de la réalité. Le très haut niveau des violences de genre, notamment les viols ciblés de lesbiennes, est symptomatique du fossé qui existe entre les idéaux de la Constitution et la vie quotidienne. Si le travail de Graeme Reid [57] se focalise sur le sens de la citoyenneté évoquée par les dispositions constitutionnelles sur les droits des minorités, ainsi que sur les nouvelles formes de communauté et d'identité qui en ont émergé, Andrew-Tucker [58] affirme que la race et la classe demeurent des conditions incontournables pour obtenir les libertés relatives inscrites dans la Constitution.

Les débats publics sur le mariage entre personnes de même sexe, en particulier les arguments fondés sur « la tradition et la culture », révèlent que les comportements sociaux à l'égard des droits des homosexuels, qui peuvent exister ailleurs en Afrique, sont également saillants en Afrique du Sud. L'existence de critiques virulentes met à l'épreuve les promesses de la Constitution. Malgré cela, comme Zethu Matebeni [59] l'a montré, les lesbiennes en Afrique

55 - Mark Gevisser et Edwin Cameron (dir.), *Defiant Desire. Gay and Lesbian Lives in South Africa*, New York, Routledge, 1995. Voir également Graeme Reid, « The Canary of the Constitution. Same-Sex Equality in the Public Sphere », *Social Dynamics*, vol. 36, n° 1, 2010, p. 38-51.

56 - Melanie Judge, Anthony Manion, Shaun Waal (dir), *To Have and to Hold. The Making of Same-Sex Marriage in South Africa*, Johannesburg, Jacana, 2008.

57 - Graeme Reid, « The Canary of the Constitution... », art. cité.

58 - Andrew Tucker, *Queer Visibilities. Space, Identity and Interaction in Cape Town*, Chichester, Wiley-Blackwell, 2009.

59 - Zethu Matebeni, « Exploring Black Lesbian Sexualities and Identities in Johannesburg », Thèse de doctorat, Johannesburg, University of the Witwatersrand, 2011.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Universiteit van Amsterdam - - 145.18.109.254 - 22/07/2014 13h55. © Presses de Sciences Po

du Sud trouvent des moyens créatifs, productifs et satisfaisants pour vivre. Les hommes homosexuels trouvent, eux-aussi, des façons de naviguer entre les mondes sociaux, et jouissent de formes d'intégration et d'acceptation surprenantes, y compris dans les milieux ruraux [60].

Conclusion

Il est frappant de constater que l'image courante d'une Afrique unanimement homophobe a été adoptée tant par les « traditionnalistes » africains que par les observateurs occidentaux – à savoir les leaders politiques et religieux africains qui contribuent à cette image et insistent sur le besoin de protéger l'Afrique contre ces vices importés, et par les médias et les militants occidentaux qui estiment devoir combattre l'évidente homophobie sur le continent. Comme le suggèrent les comparaisons ci-dessus, ces visions supposent une opposition radicale entre une Afrique homophobe et un Occident prétendument tolérant. Elles ignorent cependant que la réalité des pratiques et des expressions homophobes font partie de la vie quotidienne, y compris au sein des pays dits tolérants (par exemple aux Pays-Bas, pourtant considérés comme un « pays phare » en matière d'émancipation homosexuelle ou gay).

L'attention portée ci-dessus à la question de la politisation de l'homophobie en Afrique a pour but de nuancer l'image d'une Afrique homophobe et de mettre au jour l'historicité des récentes explosions d'homophobie, en particulier la façon dont elles sont liées au passé colonial et postcolonial. Pour autant, cet argument en faveur d'une image plus nuancée de l'homophobie sur le continent ne doit pas minimiser la réelle force des mouvements homophobes en Afrique aujourd'hui, initiés par les leaders politiques et religieux ou inspirés par une large indignation populaire [61]. Ce qui apparaît clairement dans les différentes études de cas présentés précédemment est la relation étroite entre les réactions homophobes et le ressentiment à l'égard de l'impérialisme occidental [62]. Cependant, là encore, cette image doit être nuancée tant il existe différentes modalités dans cette relation avec l'Occident. D'une part, les leaders politiques et religieux utilisent l'image des pratiques entre personnes de même sexe comme un vice occidental importé, non-indigène à l'Afrique, dans le but de mobiliser le ressentiment populaire contre l'imposition par l'Occident de

60 - Graeme Reid, *How to Be a « Real Gay »..., op. cit.*

61 - Voir le témoignage impressionnant de Sylvia Tamale au sujet des réactions furieuses contre sa prise de position publique en faveur des « droits homosexuels » en Ouganda en 2003 (Sylvia Tamale et Bianca A. Murillo, « Out of the Closet... », chap. cité).

62 - Pourtant Achille Mbembé (« Le potentat sexuel : À propos de la fellation, de la sodomie et autres privautés postcoloniales », *Le Messager*, 17 février 2006) fait également référence à d'autres origines possibles : « reste à savoir si l'homosexualité a existé en Afrique avant l'expansion coloniale. Ce que l'on a pas suffisamment souligné, c'est le fait que les traditions patriarcales du pouvoir en Afrique sont fondées sur un refoulement originaire : celui de la relation homosexuelle ». Voir également Joseph Tonda (*Le Souverain moderne..., op. cit.*, p. 208-218 et *La guérison divine en Afrique centrale (Congo, Gabon)*, Paris, Karthala, 2002) sur les inquiétudes populaires au Congo-Brazzaville et au Gabon concernant le développement de l'homosexualité, perçue comme associée à la fin de l'économie symbolique de la réciprocité et du don.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Universiteit van Amsterdam - - 145.18.109.254 - 22/07/2014 13h55. © Presses de Sciences Po

ses propres valeurs libérales. D'autre part, l'imaginaire populaire est marqué par une insatisfaction grandissante vis-à-vis des promesses de développement. Alimenté par l'imaginaire de styles de vie globaux enviables – de plus en plus visibles et de moins en moins accessibles, surtout pour le plus grand nombre – ce ressentiment est exacerbé par la visibilité d'un style de vie consumériste gay dont la « dépravation » morale est devenue une cible facile pour les sentiments d'insatisfaction. En outre, ce style de vie peut aisément être interprété comme une menace à la solidarité familiale et aux échanges matériels qui renforcent cette solidarité. Le refuge dans la religion risque d'aviver encore davantage les tendances homophobes.

Une difficulté supplémentaire apparaît, soulignée par plusieurs chercheurs, puisque l'impérialisme occidental se manifeste sous des formes diverses. Il est clair que l'agenda anti-gay promu par la droite religieuse américaine constitue une force puissante d'aggravation de l'homophobie. Cependant, une imposition impatiente des idéaux des droits humains par des militants bien intentionnés peut aussi avoir des conséquences négatives. Comme l'a souligné Joseph A. Massad [63], les militants gays qui promeuvent la notion d'identité gay internationale, fondée sur une conception universelle de la dyade homo-hétéro, peuvent en fait renforcer les réactions homophobes qui transforment les populations locales en victimes. L'assurance avec laquelle les journalistes camerounais des « listes » et les porte-paroles catholiques parlent de l'opposition entre homosexuels et hétérosexuels, comme d'une dichotomie évidente, en sont l'illustration. Là encore, la nature complexe des influences propageant l'idée d'une identité gay internationale doit être prise en considération. L'étude approfondie de Rudolph Gaudio sur les « hors-la-loi sexuels » dans le nord du Nigéria [64], par exemple, soulève la question de savoir qui précisément diffuse l'évidence d'une dyade conceptuelle hétéro-homo. Il y a de bonnes raisons de supposer que la réponse est plus diversifiée que la critique par Joseph A. Massad d'une Gay International ne le présume. Selon les sources de Rudolph Gaudio, dans les années 1990 à Kano, le terme « homosexuel » était encore un terme étranger. Mais avec la rapide diffusion d'Internet et la publicisation des débats sur l'homosexualité (et l'homophobie), ces termes ont fait l'objet d'une très large appropriation. En témoigne la facilité avec laquelle les prétendus « mariages gays » dans les différentes parties du continent ont été interprétés en ces termes. Dans ce contexte, dans beaucoup d'endroits en Afrique (et ailleurs), l'identification des gays avec la modernité – comme ayant un goût particulier pour de nouvelles formes de consumérisme et de styles de vie – constitue un facteur important. Les implications sont variées : cette association peut inspirer des attaques violentes, mais également de l'admiration. Une fois encore, la façon dont cette question est liée au ressentiment ou à l'admiration à l'égard de l'Occident peut suivre des trajectoires diversifiées. Néanmoins, elles encouragent toutes la diffusion d'un langage opposant homo *v.* hétéro.

63 - Joseph A. Massad, *Desiring Arabs*, *op. cit.*

64 - Rudolph Gaudio, *Allah Made Us...*, *op. cit.*

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Universiteit van Amsterdam - - 145.18.109.254 - 22/07/2014 13h55. © Presses de Sciences Po

Il est certain que l'homophobie diffère dans le temps et dans l'espace. Les comparaisons effectuées précédemment montrent aussi que l'image de l'« homosexuel » épouse différents contours. Il y a l'homosexuel phallocratique associé au pouvoir, à la sorcellerie et à l'occulte, comme nous le révèlent les rumeurs au Cameroun et au Gabon, mais également Achille Mbembé dans son évocation de l'émergence de pratiques de pénétrations anales en tant que forme suprême d'assujettissement aux pulsions des « Grands ». Au Sénégal, en Ouganda et en Afrique du Sud, les pratiques entre personnes de même sexe ont été associées non pas à des individus puissants, mais à des personnes marginales ; l'association avec la sorcellerie n'a pas joué un rôle central. Dans le même temps, il ne faudrait pas y voir des différences régionales radicales : les jeunes hommes persécutés défendus par Alice Nkom au Cameroun ressemblent aux accusés du Sénégal et d'Ouganda, bien plus qu'aux « Grands » dans leurs propres pays. Ceci reflète d'ailleurs le peu de connaissance dont nous disposons sur les pratiques entre personnes de même sexe aujourd'hui en Afrique. Il existe une littérature de plus en plus importante sur les débats et les discours, mais très peu concernant les pratiques quotidiennes. Pourtant il est évident que des figures bien distinctes sont prises pour cibles et que les assaillants s'approprient le terme « homosexuel » pour leurs propres causes. Ce n'est peut être pas si différent de ce qu'il se passe dans le reste du monde. Mais s'agissant de l'Afrique, le manque de connaissance sur les pratiques homosexuelles reste frappant. À cet égard, Edward Evans-Pritchard, dans son étude sur les Azandé dans les années 1970, nous a bien plus appris que les chercheurs suivants n'ont pu le faire [65]. Une attention accrue portée aux diverses modalités des pratiques entre personnes de même sexe dans les différentes parties du continent et dans différentes situations sociales ne doit pas seulement permettre de combattre les images trop simplistes d'une Afrique homophobe, mais également de libérer cette question de sa trop forte association avec l'Occident (en tant qu'exemple ou en tant que contrepoint répulsif). Cela pourrait également permettre de dépasser les vastes débats sur l'aspect importé ou indigène des pratiques entre personnes de même sexe en Afrique. Finalement, Neville Hoad a probablement raison lorsqu'il suggère que la solution ne réside pas dans les efforts mis en place pour montrer que l'homophobie (plus que l'homosexualité) n'est pas africaine. Cet auteur place plutôt ses espoirs dans le fait que la défense des droits humains a été, et continue d'être, partie intégrante des mouvements anticoloniaux et nationalistes [66]. Par conséquent, comment pourrait-on justifier la notion selon laquelle les sexualités alternatives doivent être rejetées du discours sur les droits humains ?

---

65 - D'après Edward Evans-Pritchard (« Sexual Inversion among the Azande », *American Anthropologist*, vol. 72, n° 6, 1970, p. 1428-1434), les guerriers azandé avaient seulement des relations inter-crurales avec leurs jeunes pages (l'idée de pénétration anale aurait été répugnante pour les Azandé). Pour la période contemporaine, dans les différentes régions d'Afrique, la littérature suggère principalement des pénétrations anales, sans être vraiment explicite. Voir Graeme Reid, *How to Be a « Real Gay »...*, *op. cit.*, et pour les femmes ayant des relations avec d'autres femmes voir Ruth Morgan et Saskia Wieringa, *Tommy Boys, Lesbian Men, and Ancestral Wives...*, *op. cit.*

66 - Neville Hoad, *African Intimacies...*, *op. cit.*, p. 80.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Universiteit van Amsterdam - - 145.18.109.254 - 22/07/2014 13h55. © Presses de Sciences Po

D'un point de vue pratique, un truisme émerge en dépit de toutes ces différences : les interventions venant de l'extérieur de l'Afrique, de politiciens ou de militants, qui prescrivent certaines valeurs peuvent facilement devenir contre-productives. Elles devraient toujours prendre en considération les divergences locales autour de ces sujets sensibles. Une collaboration étroite avec les populations sur le terrain, qui sont les premières concernées par d'éventuelles conséquences négatives, est vitale [67].

Auteurs

Patrick Awondo est chercheur associé à la John Hopkins School of Public Health and Human Rights. Il a soutenu en avril 2012 une thèse de doctorat à l'EHESS pour laquelle il a suivi le parcours de réfugiés sexuels du Cameroun vers Paris. Il a déjà publié plusieurs articles autour de ce thème : « The Politicization of Sexuality and the Rise of Homosexual Movement in Postcolonial Cameroun », *Review of African Political Economy* (2010) ; « Médias, Politique et Homosexualité au Cameroun », *Politique Africaine* (2012) et « On the Narratives of African Sexual Migrants in Paris » (à paraître dans *Africa* en 2013).

Peter Geschiere est professeur d'anthropologie africaine à l'Université d'Amsterdam et co-éditeur de la revue *Ethnography* publiée chez Sage. Depuis 1971, il a travaillé sur des terrains historico-anthropologiques dans plusieurs parties du Cameroun et d'autres régions d'Afrique de l'ouest. Il a, entre autres, publié : *The Modernity of Witchcraft : Politics and the Occult in Post-colonial Africa* (Charlottesville, University of Virginia Press, 1997) et *Perils of Belonging : Autochthony, Citizenship and Exclusion in Africa and Europe* (Chicago, University of Chicago Press, 2009). Un nouvel ouvrage : *Witchcraft, Intimacy and Trust : Africa in Comparison* est sous presse chez University of Chicago Press.

Graeme Reid dirige le programme sur les droits des lesbiennes, gays, bisexuel-le-s et transgenres de Human Rights Watch et est spécialiste des droits LGBT en Afrique. Il a effectué des recherches, enseigné et largement publié sur le genre, la sexualité et les enjeux LGBT ainsi que sur le VIH/sida. Avant de rejoindre Human Rights Watch en 2011, il a été le fondateur et directeur du GALA (le centre d'archives gays et lesbiennes d'Afrique du Sud), chercheur au Wits Institute for Social and Economic Research et enseignant dans le département des Lesbian, Gay, Bisexual, and Transgender Studies à l'Université de Yale. Il a reçu un Master en anthropologie de l'Université de Witwatersrand à Johannesburg et un doctorat de l'Université d'Amsterdam. Parmi ses publications récentes : *Above the Skyline : Reverend Tsietsi Thandakiso and the Founding of an African Gay Church*, Pretoria, Unisa Press, 2010, ainsi que *How to Be a « Real Gay » — Gay Identities in Small-Town South Africa*, University of Kwa-Zulu Natal Press, 2012.

Traducteurs

Alexandre Jaunait est maître de conférences en science politique à l'Université de Poitiers, chargé de cours à Sciences Po et co-rédacteur en chef de la revue *Raisons*

67 - Voir également Marc Epprecht, (« Sexual Minorities, Human Rights and Public Health Strategies in Africa », art. cité) qui souligne que les organisations de lutte contre le SIDA travaillent également discrètement à la promotion des droits sexuels — en agissant en tant que « couverture » des droits des gays — pouvant ainsi efficacement neutraliser toute tendance actuelle à l'homophobie.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Universiteit van Amsterdam - - 145.18.109.254 - 22/07/2014 13h55. © Presses de Sciences Po

politiques. Il est l'auteur, avec Laure Bereni, Sébastien Chauvin et Anne Revillard de *Introduction aux études sur le genre (Bruxelles, De Boeck, 2012 [2e éd. Revue et augmentée])* et, avec Sébastien Chauvin, de « *Représenter l'intersection. Les théories de l'intersectionnalité à l'épreuve des sciences sociales* » (*Revue française de science politique*, vol. 62, n° 1, 2012).

Amélie Le Renard est chargée de recherche au CNRS (Centre Maurice Halbwachs, équipe PRO) et membre du conseil pédagogique du master « Genre, politique, sexualités » de l'EHESS. Elle a récemment publié « Lectures et usages féministes de l'islam » (La Vie des idées, 31 janvier 2013), « From Qur'anic Circles to the Internet : Gender Segregation and the Rise of Female Preachers in Saudi Arabia » (*in* Hillary Kalmbach et Bano Masooda (dir.), *Women, Leadership and Mosques : Changes in Contemporary Islamic Authority*, Brill, Leiden, 2012), *Femmes et espaces publics en Arabie Saoudite* (Dalloz, Paris, 2011).

Spécialiste des mobilisations politiques et des questions de genre dans les espaces israélo-palestiniens, **Élisabeth Marteu** est docteure en science politique, chargée de cours à Sciences Po. Elle a récemment publié, avec Pierre Renno, « L'identité israélienne à l'heure des mobilisations communautaires » (*Critiques internationales*, vol. 3, n° 56, 2012) et a dirigé la publication de *Civil Organizations and Protest Movements in Israel : Mobilization around the Israeli-Palestinian Conflict* (ouvrage collectif, New York, Palgrave Macmillan, 2009).

Résumé

Une Afrique homophobe ? Sur quelques trajectoires de politisation de l'homosexualité : Cameroun, Ouganda, Sénégal et Afrique du Sud

La récente émergence de l'homosexualité comme enjeu central dans le débat public de nombreuses régions d'Afrique, a alimenté l'image stéréotypée d'une Afrique homophobe, souvent opposée à un Occident tolérant (ou dépravé). Il est frappant que cette image de l'Afrique homophobe soit à la fois promue par les traditionnalistes qui décrivent l'homosexualité comme une intrusion occidentale, et par les médias occidentaux qui se focalisent sur les déclarations homophobes des leaders politiques et religieux africains. Cependant, dans les deux cas, est négligée l'existence de débats internes et de désaccords parmi les Africains sur le thème de l'homosexualité. Dans cet article, nous cherchons à proposer un contrepoint à cette image de l'Afrique homophobe en développant une analyse plus nuancée basée sur une comparaison de différentes trajectoires de l'émergence de l'homosexualité comme enjeu public dans quatre pays (le Sénégal, le Cameroun, l'Ouganda et l'Afrique du Sud). La comparaison permet de souligner des variations considérables dans les façons dont l'enjeu a été politisé. Il y a par exemple une grande différence entre l'image de l'homosexuel comme un « Grand » (un homme riche et puissant) qui impose la pénétration anale comme forme suprême d'assujettissement (comme au Cameroun ou au Gabon où l'homosexualité est associée à la sorcellerie et d'autres forces occultes de sorte que ce type d'« homosexuel » devient un figure extrême de ce qu'Achille Mbembé a appelé la « phallocratie ») d'une part, et les personnes souvent moins privilégiées qui sont les victimes des persécutions contre l'homosexualité dans d'autres contextes. Une réflexion plus fine sur les variations de ce qui est trop facilement et de façon inadéquate appelé « homophobie » peut ainsi servir à mettre en lien les pressions internationales en faveur de la décriminalisation et de la protection avec les contextes locaux. Le travail avec les activistes locaux reste crucial quant aux efforts consacrés à contrer l'homophobie en Afrique.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Universiteit van Amsterdam - - 145.18.109.254 - 22/07/2014 13h55. © Presses de Sciences Po

Abstract

Homophobic Africa? Towards a More Nuanced View

The recent emergence of homosexuality as a central issue in public debate in various parts of Africa has encouraged a stereotypical image of one homophobic Africa, often placed in opposition to a tolerant or depraved West. What is striking is that this image of Africa as homophobic is promoted by both traditionalists who insist that homosexuality is a Western intrusion and *by the Western media that focus on homophobic statements from African political and religious leaders. What both neglect, however, is the existence of internal debate and disagreements among Africans on the subject of homosexuality. In this article we try to counter this image of a homophobic Africa with a more nuanced discussion, including a comparison of different trajectories in the emergence of homosexuality as a public issue in four countries (Senegal, Cameroon, Uganda, and South Africa). The comparison highlights considerable variations in the ways in which the issue became politicized. There is a world of difference, for example, between the image of the homosexual as* un Grand *(a rich and powerful "Big Man") who imposes anal penetration as a supreme form of subjection (as in Cameroon or Gabon, where homosexuality is associated with witchcraft and other occult forces ; compare Achille Mbembe's visionary evocation of a phallocracy) and the often quite marginal persons who become victims of gay persecution in other contexts. More insight into the variations of what is loosely and inaccurately called "homophobia" can help connect international pressures for decriminalization and protection to local circumstances. Working through local activists is crucial for the effort to counter homophobia in Africa.*

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Universiteit van Amsterdam - - 145.18.109.254 - 22/07/2014 13h55. © Presses de Sciences Po